

Prévention

Lancement d'un site pour commander et recevoir chez soi son kit de dépistage du cancer colorectal

Domaine(s) :

- Santé

Depuis le 1er mars 2022, les personnes de 50 à 74 ans concernées par le **programme national de dépistage du cancer colorectal** peuvent commander leur **kit de dépistage en ligne et le recevoir chez elles** depuis le site monkit.dépistage-colorectal.fr [1].

Le test est à faire chez vous, puis à envoyer au laboratoire pour être analysé. **Simple d'utilisation, il est pris en charge à 100 %, sans avance de frais.**

La mise en ligne de ce site de l'Assurance Maladie vise à faciliter et diversifier les modalités d'accès au test de dépistage, également accessible chez :

- votre médecin généraliste ;
- votre gynécologue ;
- votre hépato-gastroentérologue.

Commander en ligne votre kit de dépistage : mode d'emploi

Je commande en ligne mon kit de dépistage

1

Je m'identifie

en renseignant mon numéro d'invitation que j'ai reçu par courrier.

2

Je répons

au questionnaire médical pour vérifier si je suis concerné par ce dépistage.

3

Je renseigne

mes coordonnées pour recevoir mon kit directement dans ma boîte aux lettres.

4

Je vérifie

mes coordonnées, je valide ma commande et je reçois mon kit sous 15 jours ouvrés.

 JE COMMANDE MON KIT

Pour commander votre kit de dépistage en ligne, il faut :

1. renseigner des **éléments d'identification** tels que le nom, le prénom, la date de naissance et le numéro d'invitation : ce numéro personnel est indispensable à la commande en ligne. Il figure sur le courrier adressé à chaque personne concernée par le dépistage. Sans celui-ci, la commande n'est pas possible. Si vous avez égaré ce courrier, vous pouvez récupérer votre numéro personnel auprès du centre régional de coordination du dépistage des cancers ([voir les coordonnées sur le site e-cancer.fr](#) [2]) ;
2. remplir un **auto-questionnaire** : celui-ci permet de s'assurer que le test immunologique est l'examen de dépistage adapté. En effet, si vous avez des symptômes ou des antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum, il vous sera recommandé de consulter votre médecin ;
3. renseigner vos **coordonnées postales** et les références de votre médecin pour l'envoi du résultat du test ;
4. vérifier les **données renseignées** : cette dernière étape permet de vérifier que toutes les informations saisies sont correctes afin de valider la commande et de déclencher l'envoi.

À qui s'adresse le programme national de dépistage du cancer colorectal ?

Le programme national de dépistage s'adresse **aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans sans symptôme ni antécédent de maladies touchant le côlon ou le rectum**. Tous les 2 ans, la population âgée de 50 à 74 ans est invitée, par courrier, à réaliser un test de dépistage.

Le test de dépistage permet de **repérer un cancer à un stade débutant** et de le soigner avec des traitements moins lourds. Il peut également permettre de [détecter un polype](#) [3] et de l'enlever, lors d'une [coloscopie](#) [4], **avant qu'il ne devienne un cancer**.

Détectés à un stade précoce, 90 % des cancers colorectaux peuvent être guéris

Chaque année, le [cancer colorectal](#) [5] touche 43 300 personnes et il est la cause de plus de 17 000 décès. **La participation à ce dépistage demeure cependant très faible** : sur la période 2019-2020, seul [28.9 % de la population cible a réalisé ce dépistage](#) [6].

Pourtant, dans 90 % des cas le cancer colorectal peut être guéri lorsqu'il est détecté à un stade précoce. Diagnostiqué à un stade plus avancé, son traitement est plus lourd et plus contraignant et ses résultats incertains.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le [site de l'Assurance maladie](#) [7]

Mis à jour le 14/03/22

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/lancement-dun-site-pour-commander-et-recevoir-chez-soi-son-kit-de-depistage-du-cancer>